



Face à la crise énergétique que nous traversons, notre majorité municipale a décidé de renforcer ses actions par l'élaboration d'un plan appelé « Hiver serein ». Ces mesures concrètes et précises visent le changement de nos pratiques quotidiennes dans l'éclairage, le chauffage et l'optimisation de nos bâtiments municipaux, dans la réduction de notre consommation d'eau, et vers des mobilités plus propres.

Nous sommes convaincus que chaque acteur a sa part de responsabilité face aux défis écologiques que nous rencontrons ; nous en assumons notre part et ces mesures seront complétées prochainement.

Cependant, la crise énergétique est également liée à un contexte géopolitique et à des mauvais choix stratégiques des deux derniers gouvernements sur le nucléaire. Les collectivités territoriales et les Français ne peuvent subir les conséquences financières d'une politique idéologique.

Laurence Fautra,
Maire de Décines-Charpieu
Vice-présidente de la Région
Auvergne-Rhône-Alpes

PLAN HIVER SEREIN



DÉCINES-CHARPIEU AGIT EN FAVEUR DES ÉCONOMIES D'EAU ET D'ÉNERGIE

REDUIRE L'ÉCLAIRAGE

Eclairage intérieur des bâtiments municipaux

1. ACCENTUER LE PLAN D'INVESTISSEMENT DANS LA TECHNOLOGIE LED

Remplacement de 100% du parc administratif (Hôtel de ville, mairies annexes, centre technique municipal, centre aquatique) d'ici fin 2023.

2. DÉPLOYER UN USAGE RAISONNÉ DE L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR

Diminuer de 50% la consommation en électricité des bureaux.

Eclairage extérieur

3. AMPLIFIER LES INVESTISSEMENTS SUR LA TECHNOLOGIE LED

Remplacement de 250 unités d'éclairage énergivores en 2022

4. MINIMISER L'IMPACT DES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

• Réduire la temporalité des illuminations, avec un éclairage des motifs lumineux du 1^{er} décembre à début janvier.

5. LIMITER L'ÉCLAIRAGE DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Extinction des enseignes lumineuses du centre aquatique, des Halles décinoises et du Toboggan (hors spectacle).

6. RÉDUIRE L'ÉCLAIRAGE DANS LA VILLE

- Abaissement progressif de la puissance lumineuse la nuit :
-30% de 22h à minuit et -50% de minuit à 5h.
- Extinction de certains éclairages tout en gardant l'éclairage minimal réglementaire



°C ADAPTER LES TEMPÉRATURES DE CHAUFFAGE

7. AJUSTER LA TEMPÉRATURE DE CHAUFFAGE DANS LES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS

19° C pour les bureaux ou locaux recevant du public.

8. ADAPTER LA TEMPÉRATURE DE CHAUFFAGE À L'OCCUPATION DES LOCAUX

17° C lors de l'inoccupation nocturne et 14° C pendant les périodes de vacances.

9. ADAPTER LA TEMPÉRATURE DE CHAUFFAGE DU CENTRE AQUATIQUE ET DES LOCAUX SPORTIFS

OPTIMISER L'UTILISATION DES BÂTIMENTS

10. REGROUPER LES ASSOCIATIONS UTILISANT LES ÉCOLES PENDANT LES VACANCES ET EN SOIRÉE

• Fermeture des groupes scolaires pendant les vacances avec répartition des activités associatives dans des salles déjà chauffées (salle de convivialité, salle des conférences, salle des fêtes, etc.)

11. FERMER PARTIELLEMENT DES SERVICES

• Fermeture du centre aquatique pendant les vacances de Noël et pendant une semaine des vacances d'hiver.

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'EAU

12. METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX DISPOSITIFS DE RÉCUPÉRATION D'EAU

13. LIMITER L'UTILISATION DE L'EAU

• Hivernage des fontaines 30 jours plus tôt (depuis début octobre)
• Réduire l'entretien des locaux en fonction des présences

NOS ENGAGEMENTS POUR LES ÉCOLES

MAINTIEN

de la température dans les écoles

PAS DE HAUSSE

tarifaire des cantines

AGIR SUR LES DÉPLACEMENTS



14. LIMITER L'USAGE DES VÉHICULES PROFESSIONNELS

• Investir dans des vélos, dont certains à assistance électrique, pour les déplacements des agents
• Encourager les agents au covoiturage et aux transports en commun

FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES DE TRAVAIL

15. RÉDUIRE LA CONSOMMATION DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

• Mutualiser les appareils au sein des services municipaux (cafetières, imprimantes, etc.)
• Eteindre et débrancher tous les appareils électriques le soir

16. RÉDUIRE L'IMPACT DU NUMÉRIQUE

• Limiter l'usage du courrier électronique en favorisant le chat de l'intranet
• Instaurer une gestion optimisée du fonctionnement des serveurs informatiques et investir dans des serveurs moins consommateurs

17. RÉDUIRE LA CONSOMMATION DE PAPIER ET D'ÉNERGIE

• Développer une politique interne plus stricte de consommation du papier
• Paramétrer les copieurs pour un fonctionnement plus économe

18. SENSIBILISER, FORMER ET ACCOMPAGNER L'ENSEMBLE DES UTILISATEURS DES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX (AGENTS, ASSOCIATIONS, COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE)

• Accompagner les changements de comportement avec des formations et des communications adaptées

EN CHIFFRES



83 000 €

de crédits alloués en 2022



RÉSULTATS ATTENDUS

12%

d'économies de gaz cet hiver

40%

d'économies sur l'éclairage de la mairie et ses annexes cet hiver

10%

de réduction des consommations en 2 ans